



# Colza

Normandie

BSV n°09-18 le 11 avril 2018 (Semaine 15)

Le réseau Colza Normandie est constitué de 95 parcelles dont 85 ont été visitées au moins une fois depuis la reprise. 58 parcelles ont été observées cette semaine

Le colza est majoritairement au stade E (Boutons terminaux séparés avec allongement des pédoncules). Les premières fleurs sont visibles dans près de la moitié des cas.

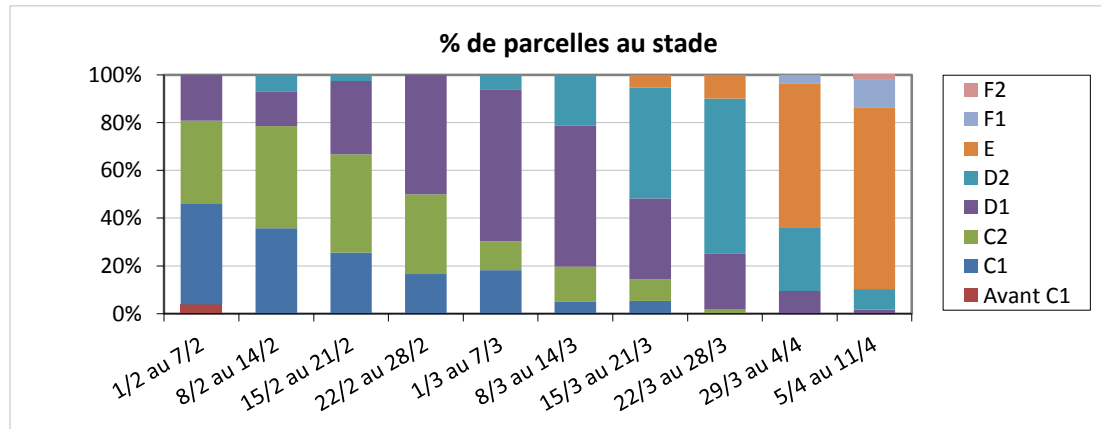
Une forte colonisation du colza par les méligèthes a été observée depuis la fin de semaine dernière, à un stade où la floraison n'est pas encore véritablement amorcée. Un rapport de force entre la culture et le ravageur s'est installé dans un contexte très évolutif, avantageant ou défavorisant la culture.

La prise en considération du risque en fonction de l'état de croissance de la culture à l'échelle parcellaire est primordiale.

## Stade E majoritaire – floraison imminente

Le stade E est majoritaire cette semaine.

Les premières fleurs sont visibles dans près de 50 % des parcelles.



### Rappel sur le repérage des stades

#### Stade E

Boutons séparés, les pédoncules s'allongent



#### Stade F1

Premières fleurs ouvertes sur 50 % des plantes



#### Stade F2

Allongement de la hampe florale. Nombreuses fleurs ouvertes. La hampe principale est fleurie sur les 2/3 de sa longueur.



Photos Terres Inovia



#### Animateur référent

Jean LIEVEN  
TERRES INOVIA  
06.83.04.29.10  
j.lieven@terresinovia.fr

#### Animateur suppléant

Guy ARJAURE  
TERRES INOVIA  
05.46.07.38.28  
g.arjaure@terresinovia.fr

#### Directeur de la publication

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

#### Abonnez-vous sur

[www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



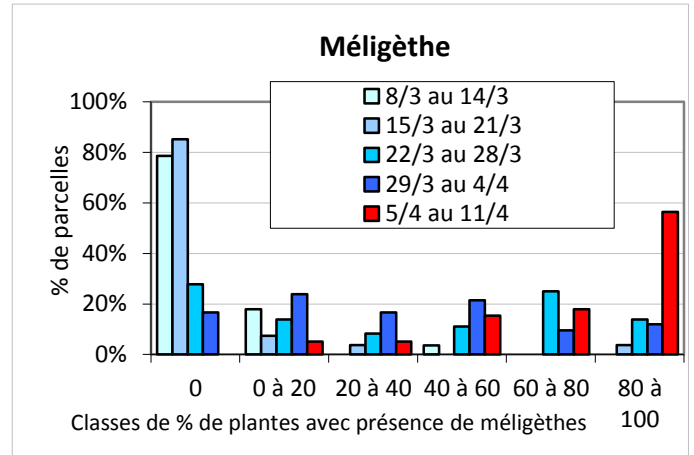
## Colonisation fréquente et souvent massive des méligèthes ces 5 derniers jours !

### Observations

L'insecte a été repéré sur plantes dans 100 % des parcelles observées cette semaine (53 parcelles notées) ! La fréquence de plantes colonisées est très importante. Cela faisait longtemps qu'une telle pression n'avait été observée dans la région.

Dans les parcelles avec méligèthes, les niveaux d'infestation varient de 10 à 100 % de plantes porteuses (moyenne = 80 % contre 43 % la semaine dernière).

Dans les parcelles avec comptages précis d'insectes, on enregistre jusqu'à 45 méligèthes par plante. Tous stades confondus, la moyenne s'élève à 8,5 méligèthes/plante (contre 3,1 la semaine dernière et 2,3 la semaine d'avant).



### Période de risque

Du stade D1 au stade F1 - floraison engagée.

Du point de vue du stade, toutes les parcelles sont encore sous la menace. **Les premières fleurs ouvertes attirent davantage les insectes mais n'écartent pas le danger en cas de pression forte et de plantes majoritairement au stade E.**

### Seuils indicatifs de risque

La gestion de ce ravageur consiste à maintenir la population à un niveau acceptable pour que la floraison puisse s'engager franchement et que les capacités de compensation puissent s'exprimer au maximum. Il s'agit pour la culture de gagner un rapport de force à un stade critique. L'observation attentive des populations d'insectes sur les boutons est primordiale.

Plus la culture est vigoureuse (ce qui est le cas cette semaine), plus elle peut faire face à des attaques de méligèthes, même importantes. **La notion de seuil doit être déclinée selon l'état de la culture :**

Etat de la culture	Seuil indicatif de risque en fonction du stade de la culture	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
<b>Colza handicapé</b> , peu vigoureux, conditions environnementales peu favorables aux compensations *	1 méligèthe/plante	2-3 méligèthes/plante
<b>Colza sain et vigoureux</b> , bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée. Reportez la prise de décision au stade E	6-9 méligèthes/plante

\*températures basses, risque stress hydriques à floraison, dégâts parasitaires ou accidents climatiques antérieurs, sols superficiels, etc.

### Analyse de risque méligèthes

- 5 parcelles sur 5 au stade D2 dépassent le seuil « colza handicapé » de 1 méligèthe par plante. Ces parcelles portent toutes plus de 3 méligèthes/plante
- 15 parcelles sur 40 au stade E dépassent le seuil « colza handicapé » de 2 méligèthes par plante (soit 37% contre 35 % la semaine dernière)
- 25 parcelles sur 40 au stade E dépassent le seuil « colza sain et vigoureux » de 6-9 méligèthes (soit 62 % contre 8 % la semaine dernière)

**Le risque est relativement fort et en nette augmentation depuis la semaine dernière. Il reste toutefois très variable et inféodé à chaque situation parcellaire. De nombreuses parcelles de colzas, moins aptes à compenser (avec accidents climatiques et larves altises), méritent une vigilance forte.**



**Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :**

AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, D2N, DRAAF NORMANDIE, GUILLOUX, LEGTA DE CHAMBRAY, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR, SEVEPI et les producteurs

## Charançon de la tige : fin de la période de risque principal

### Observations en parcelle

13 des 23 cuvettes relevées cette semaine ont révélé la présence du ravageur. Toutefois, sur les 13 pièges positifs, 8 d'entre eux n'avaient pas été relevés la semaine précédente. Il est donc probable que ces captures datent de la semaine d'avant.

Dans les pièges positifs, le nombre de captures varie de 1 à 15 charançons de la tige du colza, la moyenne est de 4,5.

5 parcelles signalent des dégâts de déformations de tige. De tels cas ont également été rencontrés entre Saint-Pierre sur Dives et Caen (signalement hors réseau BSV).

### Période de risque

La période de risque conjugue la présence de femelles aptes à pondre et la présence de colza aux tiges principales tendres.

**Nous atteignons depuis plusieurs jours la fin de période de risque principal vis-à-vis de ce ravageur.**

### Analyse de risque vis-à-vis du charançon de la tige

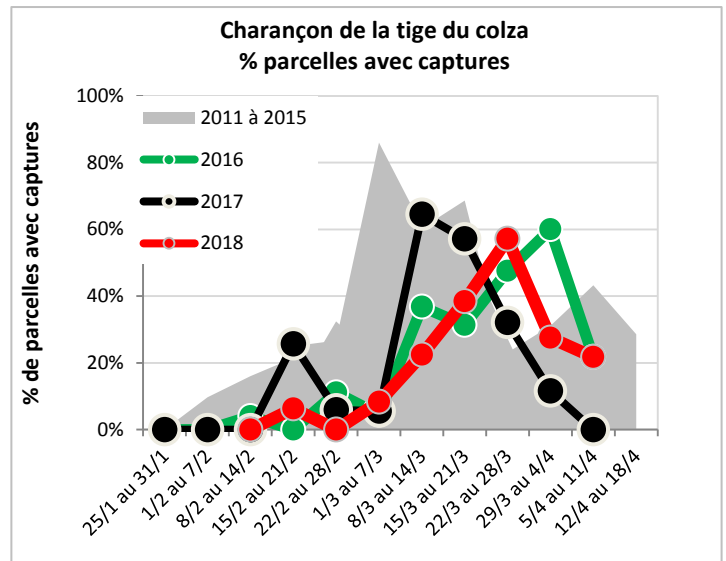
**Le risque a normalement été pris en considération.**

Dans les situations à pression significative en méligèthes et charançons de la tige, la gestion du risque méligèthes (voir plus loin) peut être couplée ces jours ci à celle du charançon de la tige (pour les arrivées tardives uniquement).

**Rappelons toutefois que les vols majeurs de charançons remontent maintenant à 10-15 jours.**



Piqûres et déformations de tiges (Cagny-14)  
Terres Inovia – 09 avril 2018



## Légère augmentation de symptômes de cylindrosporiose – risque faible

**Observations** : sur 63 parcelles ayant fait l'objet d'observation de cylindrosporiose depuis 1 mois, 23 indiquent la présence de la maladie (de 5 à 60 % de plantes avec symptômes dans ces situations, moy = 15 %)

La maladie a légèrement progressé cette semaine.

**Période de risque** jusqu'à G4.

**Seuil indicatif de risque** aucun seuil existant

**Analyse de risque** : le risque sera géré de façon couplée avec le risque sclerotinia, au stade G1 – chute des premiers pétales.



Terres Inovia – 10 avril 2018

**Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :**

AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, D2N, DRAAF NORMANDIE, GUILLOUX, LEGTA DE CHAMBRAY, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR, SEVEPI et les producteurs

## Les abeilles butinent, protégeons les !

### **Dès l'arrivée des premières fleurs, respectez les bonnes pratiques phytosanitaires :**

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

**Prochain BSV Colza 18 avril 2018**

**Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :**

AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, D2N, DRAAF NORMANDIE, GUILLOUX, LEGTA DE CHAMBRAY, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR, SEVEPI et les producteurs